UNSA Territoriaux 86
Union Nationale des Syndicats Autonomes des Territoriaux de la Vienne
www.unsater86.com

Publication date: vendredi 9 mai 2025

Alors qu'un premier groupe de travail sur les rémunérations des agents publics vient de se tenir à la DGAFP dans le cadre du nouvel agenda social, l'UNSA Fonction Publique tire la sonnette d'alarme : aucun signal clair n'est donné pour 2025. Le pouvoir d'achat reste la préoccupation majeure des agentes et agents, alors que l'inflation cumulée sur 2020-2024 dépasse 14 % selon l'INSEE.

Sur cette même période, des efforts budgétaires ont pourtant été consentis : 7,3 milliards d'euros en mesures générales (valables pour les trois versants), et notamment, la hausse du point d'indice dont la valeur reste inchangée depuis le 1er juillet 2023. Cette stagnation marque **une deuxième année consécutive sans revalorisation**, après une année blanche en 2024, ce qui suscite des inquiétudes quant au pouvoir d'achat des agents publics.

Mais à cela s'ajoutent 7,4 milliards de mesures catégorielles exclusivement à destination de la Fonction publique de l'État. Résultat : **la FPT et la FPH restent à la traîne, n'ayant bénéficié que de la moitié de ces efforts**.

Le point d'indice est fixé par l'État, mais son impact financier est **à la charge des collectivités**, sans compensation systématique. Or, elles se trouvent dans un contexte de stagnation des dotations, de hausse des charges, et de participation contrainte au redressement des finances publiques. Une situation qui les conduit à **ajuster leurs politiques de gestion des carrières** en limitant les ouvertures de postes d'avancement de grade et de promotion interne, et en suspendant les recrutements.

La situation est d'autant plus préoccupante qu'elle détériore l'image de la FPT et aggrave la crise d'attractivité. L'INSEE le confirme : à temps de travail équivalent, les agents publics gagnent 3,7 % de moins que dans le privé.

L'UNSA Fonction Publique appelle à une journée d'action le 13 mai 2025 pour défendre l'avenir des agentes et agents publics :

– Revaloriser le point d'indice et compenser les pertes de pouvoir d'achat,
– Ouvrir un chantier pluriannuel sur les rémunérations,
– Mieux reconnaître les filières les plus féminisées.

Copyright © UNSA Territoriaux 86